



## Conditions et modalités de paiement

### Licence fédérale

Jodo = 15 euros

Iaïdo = 15 euros

Aïkido = 36 euros

La licence est valable une saison  
*Elle est reversée à la fédération*  
*Elle se règle séparément des cours et adhésion*

En cas d'inscription « famille » ou pluridisciplinaire : voir avec Claude

Merci de faire un chèque par personne et par discipline ... Ne pas regrouper le paiement sur un même chèque !

### + Cotisations club

Les cotisations club comprennent l'adhésion associative et les cours

**Adhésion associative = 15 euros**

**+**

**Cotisation cours = 95 euros**

**total = 110 euros**

Règlement de 110 euros en un chèque pour la totalité ou deux chèques de 55 euros

Si paiement en deux fois : le deuxième chèque sera encaissé en février (ne pas antidater les chèques)

**Adhésion « famille »** (à partir du 2<sup>ème</sup> membre de la famille, conjoint et enfants mineurs)

= **80 euros**, (adulte et enfant de + 14 ans, soit :15 pour l'adhésion + 65 pour les cours)

= **65 euros**, (enfant de - 14 ans, soit :15 pour l'adhésion + 50 pour les cours)

## Documents à remettre lors de votre inscription

- Fiche d'inscription clairement remplie et signée
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique  
Pour les adultes : selon la législation en vigueur (valable 3 ans)  
Pour les mineurs : un nouveau certificat tous les ans
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Règlement de la ou des licences (Rappel : ne pas regrouper le paiement des licences)
- Règlement d'adhésion associative et d'accès aux cours : (règlement en 1 ou 2 chèques)

### Information importante

Pour les règlements en espèces voir avec le trésorier

**Remettre l'ensemble des documents, regroupé dans une enveloppe à votre nom**

(Précisez aussi le nom des personnes concernées en cas d'une inscription « famille » ou celle d'un mineur)

**Merci d'écrire lisiblement sur tous les documents, notamment les adresses mails\***

Pour tous renseignements, contactez Claude au 06 13 98 28 39

\* : Le club communique exclusivement par mail (pas de courriers postaux)